

Règlement de la promotion

« Spain in Detail/L’Espagne en détail »

1. DEFINITIONS

1.1. Promotion : signifie la promotion « Spain in Detail/L’Espagne en détail » organisée par TURESPAÑA, et qui régit le tirage au sort établi dans le présent Règlement par les présents termes et conditions (dorénavant, le « **Règlement** »).

1.2. Page de la Promotion : signifie la web disponible pour cette promotion à la suivante adresse d’Internet : www.spainindetail.com.

1.3. Champ d’application territorial : Le champ d’application territorial de la Promotion sera le territoire de la France métropolitaine

1.4. Période de validité : La période de validité de la Promotion et pendant laquelle on pourra y participer commence le 27 septembre 2016 à 12h00 et finalise le 14 novembre 2016 à 12h00, tous deux inclus (heure espagnole péninsulaire). Pour pouvoir participer, les inscriptions doivent être reçues avant la fin de la période de validité.

1.5. Service à la clientèle : Au cas où une incidence viendrait à se produire au cours de la Promotion, le participant peut s’adresser au Service à la clientèle à l’adresse électronique rrss@tourspain.es

2. ORGANISATEUR

2.1 Cette Promotion est organisée par Instituto de Turismo de España (TURESPAÑA) SIÉGEANT À LA RUE Capitan Haya 41. 28020 Madrid, avec la collaboration de l’Office Espagnol du Tourisme à Paris (dorénavant « **TURESPAÑA** »)

2.2. Les plateformes Facebook, Twitter, Instagram ou You Tube ne sponsorisent, cautionnent ni administrent en aucune façon le présente Promotion, et n’y sont pas associées, de façon à ce que le participant n’aura aucun lien avec les dites plateformes. Ces plateformes sont exonérées de toute responsabilité par les participants à la Promotion.

3.-OBJET DE LA PROMOTION

L’objet de la Promotion est une action dénommée « **Spain in Detail/L’Espagne en détail** » qui prétend faire la promotion du tourisme en Espagne en offrant et tirant au sort le prix décrit dans la Clause 6, parmi les participants résidant dans le champ d’application territorial identifié dans la clause 1.3. qui, pendant la période de validité de la Promotion, s’enregistrent dans la page de la Promotion et remplissent les conditions établies dans ces bases.

4. MECANIQUE DE LA PROMOTION

4.1. Les intéressés à participer à la Promotion devront, pendant la période de validité de la Promotion :

- i. Réunir les conditions de participation décrites dans les présentes Bases.
- ii. S'enregistrer dans la Promotion en remplissant le formulaire d'enregistrement en ligne disponible dans la page de la Promotion (le « **Formulaire d'enregistrement** ») et introduire les données personnelles requises, incluant le nom complet tel qu'il figure dans le réseau social depuis lequel ils s'enregistrent et le pays de résidence. L'inscription dans la Promotion est limitée à une (1) inscription par personne. Les enregistrements incomplets ou incorrects seront nuls et considérés non aptes.
- iii. Obtenir des étoiles ou participations dans le tirage au sort d'après ce qui est disposé par la suite.

4.2. Les participants à la Promotion ayant rempli le Formulaire d'enregistrement pourront obtenir des étoiles qui seront utilisées comme participations dans le tirage au sort. Les étoiles pourront s'obtenir en indiquant correctement et dans l'espace de temps le plus court possible le nom de la ville ou région qui apparaît dans les jeux disponibles dans la Page de la Promotion, pouvant obtenir jusqu'à un maximum de trois (3) étoiles en répondant correctement en moins de 15 secondes, deux (2) étoiles en répondant correctement entre 16 et 30 secondes ou une (1) étoile en répondant correctement en plus de 31 secondes. La mesure du temps sera réalisée par l'application informatique de la Page de Promotion. Pendant les douze (12) épreuves qui se dérouleront tout au long de la Promotion pourront être obtenues jusqu'à un maximum de 36 étoiles. Ultérieurement pourront être obtenues des étoiles supplémentaires par l'un des moyens suivants :

- i. En partageant l'application depuis les options « partager » chargées dans la Page de Promotion. Pour chaque personne enregistrée par le biais de ses liens personnels pourra être obtenue une (1) étoile jusqu'à un maximum de cinq (5) étoiles par jour (jusqu'à un maximum de 150 étoiles pendant toute la Promotion).
- ii. En suivant les profils sociaux indiqués dans la Page de Promotion. Ce moyen permettra l'obtention d'une (1) étoile supplémentaire.

4.3. A la fin de la période de validité de la Promotion les participations valides entreront dans le tirage au sort décrit dans la clause 6 des Bases (« **Prix** »).

4.4 Le tirage au sort se fera par voie informatique. La personne gagnante sera contactée par l'Office Espagnol du Tourisme, ainsi que jusqu'à 10 suppléants.

4.5 TURESPAÑA contactera la personne gagnante en utilisant l'adresse email fournie par celle-ci dans le formulaire d'inscription pour l'informer de sa condition de gagnante, vérifier que les conditions de participation sont accomplies et lui demander l'information et la documentation nécessaire pour lui faire parvenir le prix.

4.6 Au cas où une personne gagnante n'accomplit pas les conditions de ce règlement ou que, après avoir essayé trois (3) fois de le contacter pendant différents jours ouvrables dans des créneaux horaires différents et que le contact ne soit pas possible, TURESPAÑA rejettera sa participation, sans besoin de lui communiquer ce fait, et contactera ensuite le premier suppléant désigné. Au cas où le suppléant n'accomplit pas les conditions de ce règlement ou que, après avoir essayé trois (3) fois de le contacter dans différents jours ouvrables dans des créneaux

horaires différents et que le contact ne soit pas possible, TURESPAÑA rejettera sa participation et contactera le deuxième suppléant, et ainsi de suite.

4.7 Le nom de la personne gagnante qui acceptera le prix sera publié dans la page de la Promotion dans un délai de 15 jours après le tirage au sort.

5.- PRIX

5.1 La personne que, conformément à ce Règlement, soit la gagnante après le tirage au sort remportera de façon gratuite le prix suivant:

- Un séjour d'un weekend (vendredi-dimanche) à Séville, Madrid ou Valence, au choix de la personne gagnante, pour deux personnes dans un hôtel 4* en formule hébergement et petit-déjeuner (2 nuits), et un vol direct aller-retour à la destination pour deux personnes.
- La personne gagnante pourra choisir la ville française de départ avec vol direct avec la ville choisie pour le séjour (Séville, Madrid ou Valence)
- Le prix sera valable jusqu'au 31 décembre 2016.
- Les dates seront soumises à la disponibilité aussi bien des vols que des hôtels.
- Le prix ne comprend pas le transport jusqu'au l'aéroport en France ni en Espagne, les dépenses personnelles, les frais de déplacements ainsi que tout frais non mentionné explicitement dans la fiche détaillée du prix, que seront à charge du gagnant.
- La dotation est estimée en 1500 €

5.2 TURESPAÑA se réserve le droit de changer le prix pour un autre de la même valeur pour une juste cause.

5.3 La personne gagnante sera seule responsable du paiement de tout impôt associé au prix.

5.4 Dans les termes les plus larges permis par les lois en vigueur, TURESPAÑA ne sera pas responsable de l'usage négligent ou illicite du prix de la part du gagnant.

5.5 Le prix objet de cette Promotion est soumis à ce Règlement et ne peut pas être échangé en argent liquide. Le prix octroyé ne pourra pas être changé, modifié ou compenser, sur demande des participants dans la Promotion. Autrement dit, si pour une raison quelconque, le gagnant ne peut pas, ne veut pas, ou renonce à sa récompense, on ne lui offrira aucun autre cadeau alternative.

5.6 Le prix est personnel et n'est pas transférable. La vente ou commercialisation du prix est interdite.

5.7 Les obligations de TURESPAÑA au regard du prix finiront au moment de sa remise au gagnant.

5.8 Dans les termes les plus larges permis par les lois en vigueur, TURESPAÑA n'est pas responsable de la perte ou retard pour n'importe quelle interruption, faute temporelle de

disponibilité ou de continuité de fonctionnement, problème dans la transmission, perte d'information, fraude, dommage dans le réseau, problème de fonctionnement du Software, erreur dans l'accès, de communication, ou de réponse, ou de modification de la Promotion pour cause de problèmes techniques ou d'une autre nature, qui échappent à son contrôle.

5.9 TURESPAÑA n'est pas responsable de l'impossibilité de contacter la personne gagnante parce que l'adresse email enregistrée dans le formulaire d'inscription de la page de la Promotion soit erronée ou incomplète, ou parce que la personne gagnante ne vérifie pas sa boîte email, ou parce que le message envoyé par TURESPAÑA soit éliminé ou classé comme courriel non souhaité (Spam)

6. CONDITIONS DE PARTICIPATION

6.1 Seules les personnes physiques ayant atteint la majorité d'âge, en vertu de la législation du champ d'application territorial identifié dans l'article 1.3, pourront participer à la Promotion.

6.2 TURESPAÑA se réserve le droit de vérifier, pendant ou après la Promotion que tous les participants remplissent les conditions de participation, ce qui pourrait conduire à modifier la liste de gagnants. D'ailleurs, l'identité et le lieu de résidence légale des participants pourront être vérifiés sur la base des documents officiels (Carte d'identité, permis de conduire, permis de résidence, etc.)

6.3 La participation à la Promotion est gratuite et sans obligation d'achat.

6.4 Ne pourront pas participer à la Promotion les personnes ayant participé à son organisation, les employés de TURESPAÑA ou ses partenaires ni les parents au premier degré des employés des compagnies susmentionnées.

6.5 L'acceptation expresse de ce règlement est nécessaire pour pouvoir participer à la Promotion et pour obtenir le prix. Le participant est supposé avoir accepté le Règlement dès lors qu'il s'est inscrit conformément à la procédure établie dans ce Règlement.

6.6 Le non-respect, par un participant, des conditions établies dans le Règlement implique l'annulation de sa participation. Également, toute fausse indication ou indices de fausse identité, fraude ou abus, entraîneront la disqualification immédiate du participant et, le cas échéant, il aura l'obligation de rendre le prix qui lui aurait été remis.

6.7 TURESPAÑA se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler la Promotion ou le tirage au sort s'il y a des motifs légitimes ou dans le cas d'insuffisance de participants pour le réaliser, et de prendre les décisions nécessaires selon les besoins de la Promotion (sauf interdiction par la législation locale). Toute suspension, annulation ou modification sera annoncée sur la page Web de la Promotion.

7. DROITS D'IMAGE

7.1 Le gagnant de la Promotion autorise TURESPAÑA à saisir et reproduire son image par n'importe quel moyen (y compris l'image et le nom), à l'occasion de sa condition de gagnant de la Promotion. Cette autorisation inclut la saisie, exploitation reproduction, publication, transformation et communication publiques (ainsi que la mise à disposition du public) de son image (et/ou son nom) par tout moyen ou support, y compris, à titre indicatif, des supports écrits, audiovisuels, digitaux, presse, radio, Internet, réseaux sociaux, etc.

7.2 Cette autorisation comprend l'utilisation du nom et de l'image pour n'importe quelle finalité dans le cadre de cette Promotion (aussi bien commerciale, promotionnelle ou autre) sur tout moyen, analogique ou digital, y compris son utilisation sur tout moyen de communication, dans tout le monde, à titre gratuit et pendant le délai maximum de la durée des droits.

8. PROTECTION DES DONNÉES

8.1 Conformément aux dispositions de la Loi Organique 15/1999, du 13 décembre, sur la Protection des Données à Caractère Personnel (LOPD), et le Décret Royal 1720/2007 du 21 décembre, par lequel est approuvé le Règlement du développement de la LOPD (le Règlement), nous informons les participants à la Promotion que les données personnelles qu'ils nous communiquent dans le Formulaire d'inscription seront incorporées à un fichier placé sous la responsabilité de TURESPAÑA, domicilié à Capitan Haya, 41 - 28020 Madrid, afin de pouvoir être utilisées pour la gestion de sa participation dans la Promotion, incluant le tirage au sort, la prise de contact avec le gagnant et la vérification du respect des conditions pour être participant et gagnant la remise du prix, l'utilisation de l'image dans le cadre de sa publication en tant que gagnant et la gestion des obligations fiscales découlant de la remise du prix.

8.2. Tous les champs marqués d'un astérisque (*) dans le Formulaire d'inscription sont à compléter obligatoirement et l'omission de l'un de ces champs rendra impossible le traitement de ses données avec la finalité précitée et par conséquent, sa participation à la Promotion.

8.3 De même, les champs non pré-marqués et expressément remplis par le participant dans le formulaire d'inscription relatifs à l'envoi de communications commerciales par moyens ordinaires, électroniques ou équivalents (y compris les courriers électroniques), autorisent TURESPAÑA à vous informer périodiquement des nouveautés, produits et services de TURESPAÑA en relation avec le secteur du tourisme.

8.4 Nous vous informons que vous pouvez révoquer, à tout moment, le consentement octroyé sans justifier votre décision, simplement en le communiquant par n'importe quel moyen à TURESPAÑA. La révocation de votre consentement durant la Promotion entraînera l'impossibilité de votre participation. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, rectification, opposition et annulation en envoyant une communication écrite à l'adresse suivante : Calle Capitan Haya, 41 - 28020 Madrid, Espagne, accompagnée d'une copie de votre document d'identité ou document équivalent, en indiquant le droit que vous souhaitez exercer. Par ailleurs, vous vous engagez à communiquer à TURESPAÑA toute modification de vos données à caractère personnel afin qu'elles soient actualisées à tout moment et qu'elles ne contiennent

pas d'erreurs. Vous déclarez que les données que vous nous avez communiquées sont exactes et vraies.

8.5 TURESPAÑA s'engage à traiter, à tout moment, vos données à caractère personnel de façon absolument confidentielle et en accord avec les finalités prévues dans la présente clause et adoptera les mesures techniques et d'organisation nécessaires pour garantir la sécurité de vos données et éviter leur altération, perte, traitement ou accès non autorisé, compte tenu de l'état de la technologie, la nature des données enregistrées et les risques auxquels elles sont exposées, le tout en vertu des dispositions établies et ce conformément au Règlement.

9. REGLEMENT

9.1 Sauf interdiction par la loi, tous les problèmes et doutes en rapport avec l'interprétation, la validité et l'exécution du présent Règlement ou des droits et obligations du participant et TURESPAÑA en relation avec la Promotion, seront régis interprétés par la législation commune espagnole, omettant toutes les normes en matière de conflits des lois ou de choix de juridiction qui obligerait à appliquer les lois d'un tout autre lieu. Sauf interdiction par la loi, les tribunaux de Madrid capitale seront les seuls compétents pour résoudre toute controverse, demande et recours dérivés ou en relation avec cette Promotion.

9.2 Le Règlement sera disponible sur la page Web de la Promotion.